



Le 1^{er} décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

PERSONNEL ENSEIGNANT

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

ENVIRONNEMENT

L'hon. M. Crossman

M^{me} Holt

L'hon. M. Crossman

M^{me} Holt

L'hon. M. Crossman

PONTS

M. Mallet

L'hon. M. Higgs

M. Mallet

L'hon. M. Ames

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉQUITÉ SALARIALE

M^{me} Thériault

L'hon. S. Wilson

M^{me} Thériault

L'hon. S. Wilson

ÉCOLES

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

VIOLENCE SEXUELLE

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Dunn

M^{me} Mitton

L'hon. M. Fitch

ÉCOLES

M^{me} Landry

L'hon. M. Hogan

SANTÉ

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

[Traduction]

PERSONNEL ENSEIGNANT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président. Hier, le ministre des Finances a présenté des initiatives à long terme pour le système d'éducation. Selon nous, pour réaliser des progrès dans le système d'éducation, il faut d'abord établir une relation solide et respectueuse entre le gouvernement, d'une part, et les éducateurs et les équipes, de l'autre. Le premier ministre a l'occasion d'entamer du bon pied la prochaine étape du travail sur l'éducation.

Je crois comprendre que le premier ministre rencontrera le président de la New Brunswick Teachers' Association (NBTA) aujourd'hui, soit cet après-midi. Or, il s'agit d'une personne que le premier ministre a qualifiée, dans un courriel de financement, de grand patron syndical ; nous sommes donc d'avis qu'une approche différente serait nécessaire. Le président de la NBTA a demandé au premier ministre de s'excuser d'avoir tenu des propos témoignant d'un manque de respect envers le personnel enseignant. Le premier ministre présentera-t-il des excuses pour prouver au personnel enseignant de la province qu'il est prêt à se concentrer sur la salle de classe?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'ai le plaisir aujourd'hui de prendre la parole au sujet de l'éducation. Je considère qu'hier a marqué en quelque sorte un jalon important. Nous avons mené nos consultations sur l'immersion en français. Lorsque nous avons mené des consultations, nous nous sommes rendu compte que le programme que nous proposons ne servait pas au mieux les intérêts des élèves de la province ; nous y avons donc renoncé.

Après les consultations, nous avons créé un comité mixte pour élaborer des recommandations à court et à long terme afin d'améliorer le secteur scolaire anglophone, d'examiner la composition des classes dans le programme principal et d'améliorer l'apprentissage du français. Ce comité a été coprésidé par notre sous-ministre adjointe, Tiffany Bastin, et la directrice générale de la New Brunswick Teachers' Association, Ardith Shirley. Les coprésidentes ont accompli un travail formidable. Elles ont réuni toutes les parties prenantes de la province et elles ont présenté des recommandations à long terme. Nous établirons maintenant le comité qui envisagera des façons de mettre en oeuvre ces recommandations, au départ et à long terme, avant la fin de mars. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Monsieur le président, bien que la liste des initiatives en matière d'éducation présentée hier contienne des éléments importants, nous estimons que le premier pas crucial à faire pour régler la crise dans le secteur de l'éducation au Nouveau-Brunswick, c'est de veiller au maintien en poste de nos excellents éducateurs et au recrutement du personnel enseignant, des psychologues, des conseillers et des assistants en éducation que méritent les élèves de notre province.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

Nous avons besoin de ces ressources dans notre système d'éducation. Quand nous parlons au personnel enseignant et à l'association qui le représente, nous voyons que le maintien en poste du personnel actuel dans le système est la demande principale.

[Traduction]

Je pense qu'il est surtout important que le premier ministre montre qu'il fera du maintien en poste et du recrutement une priorité. Le personnel enseignant de notre province a besoin d'entendre cela et il a besoin de l'entendre de la bouche du premier ministre.

[Original]

Alors, voici ce que je veux savoir : Le premier ministre est prêt-il à démontrer aujourd'hui son engagement envers le personnel enseignant de notre province?

[Traduction]

Le premier ministre est-il prêt à montrer aujourd'hui son engagement envers les éducateurs du Nouveau-Brunswick en déclarant qu'il fera du maintien en poste et du recrutement une priorité?

[Original]

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est une des recommandations du comité d'examiner cette question du recrutement et du maintien en poste, parce que c'est vraiment important.

Je suis tellement fier d'avoir été enseignant. Je sais bien que le député de Campbellton-Dalhousie est lui aussi fier d'avoir été enseignant. Il a fait du bon travail quand il était président de la NBTA et coprésident de la FENB.

Il faut commencer à parler du fait que l'enseignement, ce n'est pas seulement un travail. C'est inspirant de changer la vie des jeunes, donc il faut recruter et maintenir en poste les gens qui sont déjà dans notre système. Nous discuterons de cela avec le président de la NBTA cet après-midi. Nous allons continuer à discuter de cela.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis déçue que le premier ministre ne puisse pas se lever pour démontrer qu'il est là pour le personnel enseignant de notre province, alors je n'essaierai plus de me frapper contre un mur.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ENVIRONNEMENT

Je vais poser une question différente, cette fois pour les gens de Beaurivage. Ce matin, ils ont vu en se levant qu'il n'y a eu aucun changement dans leur collectivité.

[Traduction]

Les gens n'ont vu aucun changement de la part de Coastal Shell Products, et le délai prévu à cet égard a expiré. Le ministre de l'Environnement nous informera-t-il de la décision concernant Coastal Shell Products et, vu l'absence de changement dans la collectivité — l'odeur persiste, le bruit persiste —, de la raison pour laquelle on continue à laisser l'usine fonctionner et en informera-t-il les gens de Beaurivage?

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Voilà une excellente question, Monsieur le président. Je dois rappeler aux gens du parti d'en face que, lorsqu'ils étaient au pouvoir en 2016, ils ont investi 2,9 millions de dollars pour que l'usine soit établie à l'endroit où elle se trouve actuellement.

Pour ce qui est de faire le point sur la situation, je souligne que Coastal Shell Products ne sera pas en exploitation de Noël au printemps. La saison du homard, du crabe et de la crevette durera encore deux ou trois semaines, environ. Le délai sera prolongé. La décision de le prolonger a été prise pendant l'été parce que l'on veut mettre en oeuvre les mesures qui s'imposent. Une partie de l'équipement est en place. Il s'agit d'un projet en trois phases. La deuxième phase a commencé. La coalition locale a porté l'affaire devant le tribunal ; nous attendons donc les résultats. Les résultats préliminaires d'un projet pilote ont confirmé que la solution proposée pouvait être efficace. Nous attendons ces résultats pour en savoir davantage.

La prolongation dépend de la fourniture par la compagnie des résultats officiels des tests, ainsi que de l'installation de l'épurateur et d'autres éléments. C'est important. Nous avons du personnel sur le terrain tous les jours pour faire en sorte que la situation soit réglée.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je veux simplement m'assurer que j'ai bien compris. Nous attendons les résultats des tests. Coastal Shell n'a mis en oeuvre que deux parties d'une solution qui en comprend trois, mais la compagnie est autorisée à poursuivre ses activités au-delà de l'échéance, qui a été reportée à plusieurs reprises, mais n'a pas été respectée, et la situation dure depuis plusieurs années. Nous n'avons pas de résultats. Nous n'avons pas terminé le travail, mais l'usine a toujours l'autorisation de mener ses activités.

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci, Monsieur le président. Je souligne, à titre d'information, car le tout vous a peut-être échappé, que 2,9 millions de dollars ont été investis pour que l'usine soit établie à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. Maintenant, nous endossons la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

responsabilité à cet égard ; merci beaucoup. La décision n'a pas encore été rendue dans la poursuite judiciaire intentée contre la compagnie. Nous espérons que la décision sera rendue très bientôt, car le ou la juge pourrait certainement exiger la fermeture de l'usine à tout moment.

Entre-temps, nous travaillons avec les responsables de Coastal Shell. La compagnie a présenté un plan visant la réduction des odeurs. La première partie du plan prévoyait l'utilisation d'équipements pour réduire les odeurs à l'intérieur de l'usine. Voilà ce que je crois. Nos travaux visent maintenant l'extérieur pour assurer des améliorations à cet égard. Nous devons vraiment travailler avec les responsables de Coastal Shell. Il reste deux ou trois semaines dans la saison du homard cette année, et nous devons leur donner l'occasion de mettre leurs activités sur pied. C'est important. Nous prenons la situation très au sérieux, car les gens de la région doivent pouvoir y vivre. Il s'agit aussi de favoriser l'emploi dans la région ; il est donc important de veiller à ce que tout se passe bien. Les heures de travail sont réduites depuis quelques mois et sont maintenant de 20 h à 8 h, et les camions ne peuvent pas être stationnés...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, avec tout le respect que je dois au député d'en face, je soulignerais que la compagnie dit depuis 2016 avoir un plan. Il s'agit d'engagements qui ont été pris auprès d'un gouvernement précédent et n'ont pas été tenus. La situation perdure depuis des années et des années. Au cours des cinq dernières années, vous avez eu l'occasion de vous occuper de la question. La compagnie n'a pris aucune mesure qui ait porté ses fruits. À quel moment faut-il s'arrêter?

[Original]

Quand les gens de Beaurivage auront-ils accès à de l'air pur et à des collectivités calmes, car ils ne peuvent pas continuer comme cela?

[Traduction]

L'hon. M. Crossman (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Monsieur le président, merci encore une fois de la question. En raison de l'affaire en instance, l'agrément d'exploitation sera prolongé jusqu'au 31 août 2024, ce qui donnera à la compagnie amplement le temps de mettre les mesures en place. Je crois comprendre que, puisque la coalition poursuit la compagnie en justice, le financement est en suspens, car, assurément, personne ne veut investir dans l'entreprise s'il se peut qu'elle cesse ses activités demain. Nous donnons à la compagnie l'occasion d'aller de l'avant.

Les mesures d'amélioration prévoient des dates limites pour la présentation du rapport sur le projet pilote et pour l'installation de matériel antipollution. Cela prend du temps. Il y a un

Questions orales

plan. Il ne s'agit pas d'une chose que nous pouvons prendre à la légère. Nous voulons que le problème soit réglé. Monsieur le président, si la saison de la pêche au homard ainsi que la saison de la pêche au crabe et à la crevette se poursuivaient, il s'agirait d'un grand problème pour environ sept autres régions de la province, car elles devraient assumer beaucoup de travail. J'ai dit que les heures avaient été réduites.

Coastal Shell a par ailleurs demandé la permission d'exécuter le programme pilote que j'ai mentionné. Avec l'appui de l'école, du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, de la municipalité... Le maire et le conseil sont aussi concernés, ainsi que...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

PONTS

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Monsieur le président, cette semaine, lorsque j'ai posé une question au premier ministre concernant le fameux pont reliant Lamèque et Shippagan, il m'a dit qu'il n'y aurait pas de construction jusqu'à ce que ce pont soit réellement non sécuritaire.

Le premier ministre est-il au courant que, lundi dernier, il y a eu une tempête de vent causant ainsi de hautes marées dont les vagues ont déversé des branches et des troncs d'arbres sur la route 113, précisément près de l'infrastructure du gouvernement? Qu'arriverait-il si le premier ministre arrivait avec sa belle voiture et si un tronc d'arbre enfonceait cette dernière, causant d'importants dommages? Dans un tel cas, qui aurait à payer les réparations?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, merci de la question — je suppose. Je ne sais pas trop en quoi la situation se rapporte au pont. Un peu partout dans la province, il y a des cas d'élagage d'arbres et de branches qui poussent au-dessus des arbres. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) s'en occupe dans l'ensemble de la province, ou Énergie NB s'en occupe si les lignes électriques sont en danger. Je ne sais pas trop en quoi la situation se rapporte au pont.

L'aspect que j'ai fait valoir au sujet du pont, c'est que nous avons fait un examen technique de celui-ci. Je pense qu'il fait l'objet d'une inspection tous les ans ou tous les cinq ans. Quelle que soit l'exigence, c'est ce que ferait d'office le MTI. Le MTI veille à ce que le pont puisse être exploité en toute sécurité et fonctionne de façon fiable, sécuritaire et efficace, ce qui veut dire qu'il ne subit pas souvent de bris mécanique. Son taux de fiabilité s'élève en fait à de plus de 95 %.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Monsieur le président, si une branche tombe, il s'agit alors d'une tout autre question. Je suppose que nous devrions tailler les branches. Je suis sûr que le MTI s'en occupera. Si le député d'en face se préoccupe d'un secteur de la route, je suis sûr qu'on s'occupera d'éloigner les branches et tout débris de la route.

[Original]

M. Mallet (Shippagan-Lamèque-Miscou, L) : Monsieur le président, j'ai déjà soulevé le problème des branches qui viennent s'accoter sur les roches de la levée et le ministère des Transports et de l'Infrastructure n'a apporté aucune modification et n'a pas enlevé de branches. Des vents de plus de 100 km/h ont soufflé ce lundi. Plusieurs milliers de litres d'eau salée ont encore inondé, non pas seulement la route 113, mais également les milliers de voitures qui empruntent le pont tous les jours et qui doivent s'immobiliser en raison des feux qui contrôlent la circulation. De plus, des réparations majeures sont en cours sur le pont, et la circulation sera réduite à une voie sur cette route, du 14 novembre au 19 décembre. N'oubliez pas également que l'hiver n'est pas docile et coopératif dans la Péninsule acadienne. Ceci n'est-il pas...

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Ames (Carleton-York, ministre des Transports et de l'Infrastructure, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La sécurité est absolument primordiale pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Nous comprenons les préoccupations du député d'en face.

Monsieur le président, le ministère des Transports et de l'Infrastructure effectue actuellement sur le pont des travaux d'urgence de réparation du béton. D'accord? Le pont est sécuritaire pour toutes les personnes qui circulent sur celui-ci. Les travaux ont commencé il y a environ deux semaines et devraient être terminés d'ici au 19 décembre. Les travaux n'exigent pas de fermeture complète du pont. Le pont est ouvert à une voie, et il y a des feux de circulation, qui fonctionnent. En cas d'urgence, une ambulance pourra traverser le pont à tout moment. Merci beaucoup.

ÉQUITÉ SALARIALE

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Mon collègue parlait de bois apporté sur le pont par les vagues, mais personne n'a compris.

[Original]

Monsieur le président, ma question s'adresse à la ministre responsable de l'Égalité des femmes. Hier, quand je lui ai posé des questions au sujet de l'Égalité des femmes, vous

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

m'avez dit que les changements qui ont été apportés sont mineurs et communs. Je demeure toutefois sceptique.

En cours de route, au cours de cette transition, on a perdu une sous-ministre adjointe qui était affectée à l'Égalité des femmes. Maintenant, on se retrouve avec une sous-ministre adjointe responsable de Santé communautaire et des femmes. Je remets donc en question l'importance qu'accorde ce gouvernement au dossier féminin et féministe au sein du gouvernement. J'aimerais donc savoir, Madame la ministre responsable de l'Égalité des femmes, en quoi cette restructuration touchera les relations avec le Bureau de l'équité salariale et le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick, entre autres, quand tout relève désormais de la Santé communautaire.

[Traduction]

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Eh bien, je vous remercie de la question. Monsieur le président, je suis vraiment surprise que la députée d'en face parle de nouveau d'équité salariale ce matin puisque nous savons maintenant que sa chef s'y opposait quand celle-ci était présidente du Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick.

Toutefois, la direction des femmes prend l'équité salariale au sérieux. Elle accomplit beaucoup de travail à cet égard. En tant que gouvernement, nous avons accompli beaucoup de travail avec elle. Je vais simplement décrire quelques mesures que nous avons prises, mais auparavant, je veux vous dire que rien n'a vraiment changé. Une nouvelle personne occupe bien les fonctions de sous-ministre adjoint, mais, dans le passé, le travail était... L'entité relevait précédemment du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Elle est maintenant en quelque sorte liée au ministère de la Santé, mais il s'agit d'une entité distincte. Son budget n'a pas changé. Elle dispose encore du même budget ; donc rien n'a vraiment changé.

Puisque nous parlons d'équité salariale, je tiens à parler de...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Madame la ministre.

[Original]

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : C'est intéressant de constater que la ministre responsable de l'Égalité des femmes a une envie soudaine de parler de l'équité salariale, alors que toutes les femmes de l'autre côté de la Chambre, dont elle, ont voté contre cela hier ; alors, c'est peut-être hier que vous auriez dû parler avec cet enthousiasme.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Donc, si rien n'a changé et si le fait que tout se retrouve sous Santé communautaire et qu'on ne change rien du tout, pouvez-vous vous engager, Madame la ministre, à confirmer que, après le dépôt du budget, ce printemps, il n'y aura aucune réduction à l'Égalité des femmes?

[Traduction]

L'hon. S. Wilson (Moncton-Sud-Ouest, ministre responsable de l'Égalité des femmes ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, PC) : Merci, Monsieur le président. Je suis responsable de deux portefeuilles très importants, à titre de ministre responsable de l'Égalité des femmes et aussi de ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances. Je pense que le changement, lequel est vraiment mineur, me permet de mieux travailler avec les gens. C'est mieux pour moi. C'est mieux pour le gouvernement. Nous faisons parfois des changements au sein du gouvernement, mais c'est toujours pour améliorer les choses, pour accroître notre capacité de traiter de diverses questions.

Oui, je vais parler du budget. Il demeure inchangé.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

[Original]

ÉCOLES

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Nous avons reçu cette semaine le budget de capital du ministre des Finances. Nous aurions pu espérer que ce gouvernement aurait fourni un effort pour répartir équitablement les investissements du budget de capital parmi tous les contribuables de toutes les régions de cette province, parce que, oui, Monsieur le président, les gens de ma région paient aussi des impôts sur leurs revenus et sur les propriétés et ils paient des taxes sur leurs achats. Mais non, il n'y avait rien pour eux, tout comme l'an passé et au cours des cinq dernières années. Il n'y avait rien pour les gens du Madawaska : pas d'investissement dans nos écoles, dans notre hôpital ou dans nos foyers de soins.

Le ministre de l'Éducation peut-il nous expliquer comment le projet à mi-vie de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany a réussi à se retrouver à la 39^e position, alors que cette école était parmi les 10 projets prioritaires du ministère il y a quelques années?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, cela me fait plaisir de me lever et de répondre à la question de la députée de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston. C'est vraiment important de reconnaître que nous avons beaucoup d'infrastructures scolaires dans cette province.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il faut sans doute continuer avec les projets à mi-vie, mais nous sommes aux prises avec des défis que notre province n'a jamais connus auparavant. Par exemple, nous connaissons une grande augmentation de notre population. En effet, depuis deux ans et demi, nous avons reçu plus de 7 200 élèves supplémentaires, alors que, auparavant, nous avons dû fermer des écoles. Nous avons trop d'écoles et il fallait en fermer quelques-unes, alors que, maintenant, nous devons penser à construire de nouvelles écoles. Comment peut-on trouver assez d'argent, même si nous avons un budget de capital record, soit 1,2 milliard de dollars? On va...

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Monsieur le président, il y a sept districts scolaires au Nouveau-Brunswick : trois francophones et quatre anglophones. Chaque année, les districts scolaires soumettent leurs priorités en matière d'infrastructures scolaires. Cette année, le district scolaire francophone nord-ouest a soumis sa liste, et l'une de ses priorités était le projet à mi-vie de la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany, annoncé en 2018, mais mis sur la glace par ce gouvernement.

Monsieur le ministre, comment expliquez-vous qu'une priorité annuelle d'un district scolaire depuis 2018 se retrouve en 39^e position sur une liste de 60 projets? Avec un montant de 187 millions, comment expliquez-vous, Monsieur le ministre, que le district scolaire francophone nord-ouest n'ait reçu aucun nouveau projet et aucune amélioration?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance couvre toute la province.

(Exclamation.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Peut-être que vous ne le saviez pas, mais c'est le cas.

Alors, pour ce qui est des besoins dans la province, on regarde la liste des différents districts. En passant, merci beaucoup à la députée de l'opposition d'avoir fait la révision des projets des sept districts scolaires. Nous recevons les demandes des districts scolaires, et on regarde la province dans son ensemble.

Nous avons une façon de faire transparente et évidente pour déterminer où nous allons dépenser l'argent, où il faut dépenser l'argent et ce qu'il faut faire pour répondre aux

Questions orales

besoins dans chaque coin de notre province. Quels seront les plus grands besoins? Voilà notre façon de faire...

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

VIOLENCE SEXUELLE

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, nous sommes au milieu de 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe. Les statistiques montrent au Nouveau-Brunswick une nette augmentation de la violence entre partenaires intimes, et ce, dès 2017. Il y a plusieurs années, de nombreuses personnes courageuses au sein de la population étudiante ont pris la parole et ont sonné l'alarme au sujet de la violence sexuelle sur les campus de notre province. Je remercie les personnes survivantes et leurs alliés qui ont revendiqué des campus plus sécuritaires.

Selon le rapport *Table ronde sur la violence sexuelle sur les campus* publié en mai 2021, le gouvernement devait diriger la mise en oeuvre d'un plan qui aurait commencé en novembre 2021 ; nous devrions donc en être à la deuxième année de la mise en oeuvre d'un plan triennal. Des étudiants à qui j'ai parlé ne sont pas au courant du travail en question ; je suis donc curieuse de savoir où l'on en est relativement au plan. La ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail aurait-elle l'obligeance de déposer ce plan triennal à la Chambre et de faire le point maintenant à cet égard?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre des Affaires autochtones ; ministre responsable de l'Immigration, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci à la députée d'en face de la question. Nous prenons la violence sexuelle très, très au sérieux, et je peux vous dire que je rencontre régulièrement les étudiants d'un peu partout dans la province. Il s'agit d'une des questions qu'ils ont en fait portées à mon attention comme étant une priorité pour eux. Je n'ai pas le rapport devant moi aujourd'hui, mais je m'assurerai d'obtenir les renseignements et de les présenter à la Chambre. Merci.

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. J'ai hâte que la ministre dépose le plan. Nous devons prendre la violence sexuelle au sérieux et investir dans la prévention et dans la réponse aux besoins des personnes survivantes. Selon l'OMS, les travailleurs de la santé sont souvent le premier, et parfois le seul, point de contact pour les femmes victimes de violence. Ils peuvent fournir des soins avec compassion aux survivantes en leur offrant du soutien de première ligne, en réalisant des examens et fournissant des traitements médicaux et en les aiguillant vers d'autres services essentiels. Pour ce faire, il faut investir dans la formation et les ressources pour garantir des soins adéquats.

Questions orales

L'un des besoins dont m'ont parlé des membres de la population étudiante de ma circonscription, c'est l'accès à des infirmières examinatrices en cas d'agression sexuelle. Le rapport *Prévenir et intervenir pour contrer la violence sexuelle au Nouveau-Brunswick* préconisait leur présence dans chaque service des urgences. Nous dirait-on combien il y a d'infirmières examinatrices en cas d'agression sexuelle et où elles se trouvent? Combien de postes vacants y a-t-il dans la province?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Je reviendrai plus tard sur la question pour fournir les renseignements et les chiffres précis à la Chambre. Nous savons toutefois que nous faisons ce qu'il faut pour qu'il y ait un bassin disponible de travailleurs de la santé qualifiés dans les urgences de la province de sorte que, si un incident survient, la personne qui se présente recevra des soins. Je sais que les travailleurs de la santé veulent s'assurer d'être disponibles et de pouvoir composer avec de telles situations difficiles. Pour ce qui est des chiffres précis dans des secteurs précis, je veux veiller à ce que les chiffres soient exacts ; je prends donc note de la question et j'y reviendrai plus tard.

[Original]

ÉCOLES

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président, et merci, Monsieur le ministre, pour les réponses. Je dirais quand même que, même si nous évaluons l'ensemble de la province, la population du Nord-Ouest paie elle aussi des impôts. Alors, pourquoi ne pas faire des investissements en fonction du nombre d'élèves?

Monsieur le président, nous comprenons que le ministre a sa matrice obscure, qui donne des résultats obscurs que personne ne comprend. Monsieur le ministre, nous avons besoin de comprendre les données utilisées pour en arriver à ce résultat. Comment se fait-il qu'il n'y ait aucun projet dans le Nord-Ouest et dans les régions francophones avec un investissement de 187 millions? Le ministre peut-il s'engager à fournir publiquement toutes les données utilisées pour en arriver à sa liste de 60 projets?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, j'invite la députée d'en face à venir nous visiter au bureau du ministère à n'importe quel moment. Elle n'a qu'à choisir la journée où elle voudra venir et elle pourra parler aux membres de mon équipe, ce qui lui permettra de voir comment nous décidons où nous devons construire des écoles.

J'aimerais aussi parler de l'École Saint-Henri. Je comprends que ce ne sont pas toutes les régions de la province qui ont reçu ce qu'elles voulaient. Chaque année, nous avons accès à un certain montant d'argent ; alors, nous avons annoncé la construction de certaines écoles l'année dernière et nous avons fait d'autres annonces cette année. Nous allons continuer à en faire au cours des prochaines années, en raison de l'accroissement de notre population d'élèves. Nous sommes chanceux ici, au Nouveau-Brunswick, d'avoir des élèves qui

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

viennent s'ajouter à la population de notre province chaque semaine. Encore une fois, j'invite la députée à nous rendre visite au bureau du ministre.

[Traduction]

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

SANTÉ

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissante au ministre de la note sur laquelle il a terminé. Je crois que le premier ministre a confirmé, à la réunion des municipalités la semaine dernière, que la croissance démographique n'était pas prévue et qu'elle avait mis nos systèmes à l'épreuve. Le système le plus touché est celui des soins de santé, surtout dans la région où nous sommes. Les gens de Fredericton et de la grande région de la capitale comptent parmi ceux qui ont le plus de difficulté à avoir accès à des soins dans la province. J'ai donc été consternée par les observations du ministre de la Santé sur la situation à l'Hôpital Dr Everett Chalmers, où il y a une salle d'opération hybride prête à l'emploi. Nous avons une fondation. Nous disposons des fonds pour installer le matériel nécessaire dans la salle d'opération. On nous a dit que la décision avait été renvoyée à un conseil de collaboration, mais le journal rapporte aujourd'hui des propos du ministre de la Santé voulant que, selon les données scientifiques, la première salle d'opération hybride doive être établie à Saint John, ce qui fait que, à Fredericton, il faudrait mettre de côté l'argent recueilli, laisser la salle prête à l'emploi et attendre. Pourquoi le ministre a-t-il passé outre à l'avis du Conseil de collaboration?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, voilà une question chargée. Je suis ravi qu'elle soit soulevée ici, à la Chambre du peuple, et que je puisse y répondre, car il y a tant... Il s'agit de la voie à suivre pour créer un système de santé qui répond à tous les besoins de la province. Les parlementaires d'en face veulent revenir à un système qui n'a pas semblé fonctionner aussi bien que celui que nous avons maintenant. Le Conseil de collaboration dont nous disposons peut prendre des décisions en fonction d'un système de santé à l'échelle provinciale.

La députée d'en face parle de la salle d'attente de l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Je vais vous dire ceci, Monsieur le président. Nous avons accompli beaucoup de travail ici dans la région de Fredericton pour que les gens aient accès à des soins de santé. Une personne qui se rendrait aux urgences pour une infection urinaire, le zona, des besoins en matière de gestion de la contraception, une dermatite de contact allergique, un feu sauvage, un eczéma léger ou modéré, certaines affections gastriques, un impétigo, une conjonctivite ou une acné légère se trouverait au mauvais endroit. Les gens peuvent aller à...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, voilà le problème. Le ministre dit qu'il traite de cet enjeu, mais c'est clair qu'il ne le fait pas. Chaque région devrait avoir des suites hybrides.

[Traduction]

Nous verrons des salles d'opération hybrides à Moncton, à Saint John et à Fredericton. Nous savons qu'on en veut une à Saint John, mais qu'on ne dispose actuellement ni de l'espace ni des fonds nécessaires. Ici, à Fredericton, l'espace est disponible et prêt, la fondation est là et elle est et prête. Pourquoi lui dit-on d'attendre? C'est parce que nous attendons que des mesures soient prises à Saint John, où l'on n'est pas prêt à aller de l'avant. Voilà qui ne répond pas aux besoins de la population. Cela semble être un moyen très étrange... Bon, attendez parce qu'il y a un ordre selon lequel nous faisons les choses ; nous ne pouvons pas encore servir les gens de Fredericton même si les infrastructures sont en place et sont prêtes à être utilisées, nous dit-on. Cela n'a aucun sens, car le ministre tente de parler de répondre aux besoins. La façon dont il a répondu à la question sur la décision, avant même que le Conseil de collaboration ne se soit réuni et ait finalisé... En réalité, à quoi sert un conseil de collaboration si le ministre prend les décisions et les communique aux médias, et non aux médecins qui veulent que de telles mesures soient prises?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, la question posée est digne d'une note de C-. C'est terrible. Lorsque vous parlez du Conseil de collaboration et du travail qu'il accomplit pour examiner le système de soins de santé provincial qui répond aux besoins de l'ensemble de la province... Voilà ce que fait le Conseil de collaboration. Les parlementaires du côté de l'opposition veulent s'en débarrasser. Ils veulent revenir à un système qui ne produisait pas les résultats voulus, un système qui ne répondait qu'aux besoins locaux. J'ai rencontré les médecins, le premier ministre a rencontré les médecins, et mon personnel a rencontré les médecins.

Les gens d'en face préfèrent jouer au bingo à l'Assemblée législative plutôt que de mener la tâche à bien. Nous, nous menons la tâche à bien. Les gens d'en face préfèrent inventer des surnoms en coulisses plutôt que de mener... Hé, voici le loup, voici le sherpa et voici Marco. Bon, ce dernier est peut-être un vrai nom. Eh bien, je vais vous dire que, si les gens d'en face sont à court d'idées de surnoms, j'ai un... Ils aiment les jeux ; je vais donc leur en donner un auquel ils peuvent jouer. Il y a sept personnages de Disney qui travaillent dans le noir et dont la chef est endormie. Voyons si vous réussirez à élucider l'énigme.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.